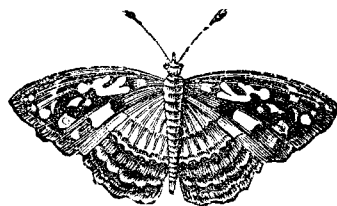


Ce Journal paraît les Jeudis et Dimanches. Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 6 fr. pour trois mois, 11 fr. pour six mois, 20 fr. pour l'année, et de 1 fr. de plus par trimestre pour les départemens. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, franc de port, à l'imprimerie du Journal.



On s'abonne au bureau du Journal chez M. L. Boitel, imprimeur, quai Saint-Antoine, n° 36; MM. Gœury, place des Célestins; Louis Babeuf, rue Saint-Dominique, n° 2; Baron, libraire, rue Clermont; Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, n° 9; M^{me} Louise Maignaud, au Cabinet littéraire, quai de la Baleine

LE PAPILLON,



JOURNAL DES THEATRES.

PAUVRE MARIÉE !...

Les remises bourgeois se sont arrêtés, avec un fracas de chevaux et de marchepieds, devant la grille de la petite cour oblongue qui sert de vestibule à l'église St-Laurent, tout au travers de la double haie formée par la file importune des pauvres, que le suisse repousse durement de la hampe de sa hallebarde, descendent coup sur coup, la main gantée sur le poignet ganté des témoins, les demoiselles d'honneur, les parentes, les amies, la maman, la mariée.

Pauvre mariée !...

Elle est jolie, mais il faut deviner ; si on ne le savait, on dirait le contraire, car cette surcharge de voiles blancs, de blanches dentelles, de pâles fleurs d'oranger, ces souliers de satin, cette ceinture sans couleur, font jurer une carnation que l'émotion, la rapidité du chemin et les regards des curieux ont presque rendu pourpre. A peine ose-t-elle effleurer les regards ; quelque chose lui dit que son embarras est le point de mire de toutes les médisances. Elle souffre, car elle les devine. Des murmures insidieux boiridonnent à son oreille. Elle tremble, elle est toute décontenancée. Son corset l'étouffe. Sans les regards de sa mère, elle perdrait la tête.

Pauvre mariée !...

Voilà le marié, moitié gauche, moitié brave. Il accorde à ses joyeux amis qui se mordent les lèvres,

un dernier sourire de garçon qui fait bon marché du lien conjugal. Comme le philosophe qui va se battre en duel, et qui se compose une bravoure, comme le raisonneur qui se permet un enfantillage et qui veut s'assurer l'indulgence des railleurs, il leur demande pardon à la ronde avec un léger sourire qui semble passer condamnation sur les quolibets. Son air veut dire que, s'il eût pu se dispenser de ployer les épaules sous les fourches caudines de la cérémonie légale, il aurait très-volontiers accepté le moyen d'augmenter plus spirituellement la liste de ses bonnes fortunes.

Pauvre mariée !...

Ce jour-là, l'église n'est guère pieuse, la nef est turbulente comme un salon. Il y a, depuis le bénitier jusqu'à la sacristie, et de la sacristie à la chapelle, un attroupement de curiosités : jeunes filles émues du mot de mariage, mauvais plaisans qui ne savent qu'en médire, forment la majorité de cet attroupement. La coquetterie se dresse sur la pointe du pied pour critiquer la toilette de la mariée. L'envie la trouve laide. La mendicité maudit ses distractions en lui tendant la main. Les libertins du quartier, mis en rumeur, sentent, pour la rareté du fait, le froid de la voûte ecclésiastique peser sur leurs cheveux ; ils se vengent de cette convention respectueuse pour la sainteté du lieu, qui fait que l'on tient son chapeau à la main, en intimidant de leurs yeux égrillards les modestes compagnes de la jeune

épouse. Tant d'impertinens caquets ont redoublé la dose de gravité qui se lit sur la figure du bedeau : il cherche à pétrifier de son regard de méduse les godelureaux qui ne le regardent pas du tout. Sur ces bouches ironiques, on devine ce qui se dit à l'oreille.

Pauvre mariée!...

Il y a un triste quart-d'heure : c'est celui que l'on passe à genoux. Le marié, fort inquiet de sa posture qui le gêne, de ce prêtre qui bourdonne, des jeunes filles qui le regardent, affecte un petit laisser-aller d'incrédule qui s'est résigné à la messe. La fiancée tient pieusement son livre de travers et cherche à prier de tout son cœur, parce que, dans le fonds, c'est une contenance qui épargne bien d'autres ennuis. Mais son voile lui tombe sur les yeux, son bouquet frémit sur sa tête : elle calcule avec anxiété toutes les gaucheries qu'elle va faire ; et rien n'est tel, en effet, pour n'y pas manquer ; comme de s'en alarmer d'avance.

Pauvre mariée!...

Tout cela ne serait rien sans le sermon. Le sermon, c'est le triomphe du prêtre. Cette fois, il fait face à l'auditoire, son regard réprime les causeries, impose le silence aux plaisans, pétrifie l'assistance : et plus il voit l'esprit du siècle repousser avec une dédaigneuse insouciance les lieux communs d'un discours dont la morale austère ne pénétrera les convictions de personne, d'un cours de morale que l'on oublie tandis qu'il le prononce, et dont le train du monde réfute assez l'inutilité, plus il lui plaît de tonner au nom du ciel, d'appeler Dieu au secours de la formule des sermons et les vengeances du ciel à la répression de l'indifférence. Célibataire qui prêche la paternité, sa parole est sans onction : il parle de la couleur comme les aveugles, il fait de la musique pour les sourds. L'instinct du mariage et du monde le réfute au fond du cœur de celle qui lui prête le plus d'attention.

Pauvre mariée!...

Enfin, tout est dit, tout est juré, tout est fini. Après la religion dont on respire, vient la charité qui tombe des mains. Une lutte s'engage entre les pauvres et le cortège : le cortège est cent fois coupé, les pauvres s'en prennent à tout le monde : le marié respire à peine. Jusqu'à la voiture, les basses supplications, les cris de misère, le haillon qui s'est endimanché de crasse pour séduire de vive force la pitié par la peur de son contact, l'étourdissent, le harcèlent et se l'arrachent. Il imiterait saint Roch en pleine église que l'on tendrait encore la main. Si le remise court, le gueux court : il insulte, il prie, il arrache. On lève les stores, et le cortège part au milieu des malédictions.

Pauvre mariée!...

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

Bénéfice de Rousseau.

ATAR-GULL OU LA VENGEANCE D'UN NÈGRE, drame en 5 actes. — LA CHANOINESSE, vaudeville. — LE BALLET DES MEUNIER, dansé par les élèves de M. Lerouge.

Si j'étais romancier, — mais romancier en vogue, cumulant les profits et les inconvéniens de la renommée, je demanderais aux lois, aide et protection contre les pirates littéraires. — Espèce malfaisante, plus redoutable mille fois que les plagiaires et les contrefacteurs. — Et si les lois restaient impuissantes à me garantir l'intacte propriété de mon œuvre, si je devais inévitablement subir le joug des *arrangeurs*, bientôt j'aurais brisé ma plume, préférant la mort littéraire à l'affreux supplice de me voir ainsi défiguré, travesti, déformé, mutilé, tronqué, puis, jeté en pâture à l'appétit dramatique d'un parterre de théâtre. Et il n'y aurait pas là, croyez-le, folle exagération de susceptibilité d'auteur, car il n'est que trop vrai : le meilleur roman, le roman le plus incontestablement dramatique, cesse d'être autre chose qu'une œuvre sans couleur et sans vie, dès qu'il est transporté sur la scène. A l'aide de ses volumes qu'il grossit à son gré, l'auteur maîtrise facilement son sujet ; il développe son drame avec une sage lenteur ; les événemens s'enchaînent sous sa plume ; tout enfin concourt à préparer un dénouement raisonnable. Mais, à la scène, il n'en est plus ainsi : qu'est-ce, en effet, que trois ou même cinq actes, pour développer convenablement une action déjà peut-être à l'étroit, entre les limites de deux énormes in-8° ? Et qu'arrive-t-il de là ? ce que l'œuvre du romancier renfermait de vrai, devient à peine vraisemblable, le vraisemblable tourne à l'absurde ; les événemens se succèdent ici sans enchaînement logique comme sans préparation : adieu le roman ! il a disparu sous la main des arrangeurs ! Maintenant, assistez à la représentation de l'un de ces prétendus drames, *Atar-Gull*, par exemple. Si vous avez lu le roman, préoccupé, malgré vous, de cette lecture, vous suppléiez instinctivement aux insuffisances de développement de l'action scénique, et peut-être, n'aperceviez-vous pas tout ce que ce calque maladroit renferme de choquantes invraisemblances ; si votre voisin, moins versé que vous dans les choses littéraires, ignorant jusqu'au nom même d'Eugène Sue, ne criait à l'absurde de toute la puissance de ses poumons et de son bon sens : mais aussi, avoir intercalé un amour inutile autant qu'étrange, et que toute l'apparence du dévouement d'Atar-Gull à son maître, est bien loin de justifier ! avoir créé une sorte de niais, pour le jeter, avec ses bouf-

fonneries de mauvais goût, au milieu de cette tragique histoire ! O profanation ! MM. ANICET-BOURGEOIS, et MASSON, vous avez été sifflé sur notre scène ; chétive expiation d'une telle faute ! — Pour être juste envers chacun, je dirai que Tony a rendu de son mieux le rôle d'*Atar-Gull*. Il était heureusement secondé par M. et M^{me} Danguin ; et c'est à leurs efforts réunis que la pièce devra son existence de quelques jours.

La Chanoinesse, vaudeville. — Le croiriez-vous ? avec ce regard modestement baissé, avec cette croix suspendue à ce ruban azuré en sautoir, la chanoinesse a pu faillir, hélas ! Oui, nul n'a connaissance des suites de son aventure ; mais l'instant est venu où l'existence du petit bonhomme ne peut plus être un mystère. A qui sera l'enfant ? Mettez-le au compte de la sainte femme, voilà tout son parfum d'innocence qui s'évente et la ville de Loches qui lui retire son estime et s'égaie à ses dépens. Une nièce de la chanoinesse endosse le péché de sa tante par bonté d'âme et seulement pour préserver l'honneur et la pureté immaculée de la croix d'or et du ruban moiré. La nièce passera pour la mère de l'enfant, mais pendant quinze jours tout au plus jusqu'à ce qu'on ait pu quitter Loches, la ville médisante. Hélas ! il arrive que l'excellente nièce a pour amant un jeune officier de marine qui s'arrange fort peu de cette maternité anticipée. De là terreurs de la tante, chagrin de la nièce, colère du marin, troubles, embarras, quiproquos où éclatent tout l'esprit et toute l'habileté de M. Scribe. L'auteur du désagrément survenu à la chanoinesse se fait enfin connaître ; un double mariage satisfait tout le monde.

Cette pièce a complètement réussi ; M^{me} Herliska a été charmante dans le rôle de la nièce obligeante ; les applaudissements de la salle entière le lui ont dit avant nous. M^{me} Legaigneur a droit à nos éloges ; elle s'est acquittée avec bonheur d'une tâche difficile, celle de dire décemment des choses peu décentes. Danguin et Rousseau ont aussi contribué au succès de l'ouvrage ; Danguin dans le personnage du général coupable, Rousseau dans celui du marin amoureux.

— Décidément nos théâtres tombent dans l'enfance ; le ballet des *Meuniers* nous en fournit une preuve nouvelle. Avis aux amateurs de marionnettes.

ŒUVRES DE SALVIEN,

TRADUCTION NOUVELLE AVEC LE TEXTE EN REGARD,

PAR J.-F. GRÉGOIRE ET PAR F.-Z. COLLOMBET (1).

« MM. Grégoire et Collombet viennent de donner une traduction des *Œuvres de Salvien*, prêtre chrétien du V^e siècle, né à Cologne, et qui vécut

(1) 2 vol. in-8°. Lyon, Sauvignat et Bohaire.

dans le midi de la France, à Lerins et puis à Marseille. Salvien est un des plus éloquents témoins de cette période qui s'abîma dans l'invasion des barbares ; il la peint avec des traits de douleur et d'âpre indignation contre la corruption et la lâcheté de l'empire, avec des accents de prophétie lamentable qui l'ont fait surnommer le Jérémie de son siècle. Son célèbre traité du *Gouvernement de Dieu* est le tableau le plus fidèle de ce grand et unique moment dans l'histoire du monde. Le Bossuet de cet âge y justifie, en traits sublimes, la providence des succès qu'elle accorde à toutes ces nations barbares, dont elle use comme des fléaux. On n'a jamais mieux compris qu'en lisant la corruption et l'imbécillité du vieux monde dénoncées par Salvien, la nécessité de cette effusion de sang barbare pour tout retremper et tout rajeunir.

» Les traducteurs ne se sont pas bornés à nous donner ce traité du *Gouvernement de Dieu* et celui contre l'*Avarice*, ils ont traduit aussi des lettres familières de Salvien où l'on voit l'intérieur d'un ménage chrétien d'alors, et un de ces cas nombreux dans la vie des saints de ce temps, deux époux se privant par vertu chrétienne des plus légitimes tendresses, et habitant ensemble comme frère et sœur. MM. Grégoire et Collombet, dans cette publication estimable, n'ont pas été mus par des raisons d'étude et de choix historique et littéraire ; un sentiment religieux, qui est celui d'une si notable partie des jeunes générations de notre temps, les a poussés à cette entreprise utile dont ils se sont acquittés avec élégance et bonheur. Ce même zèle de chrétiens studieux les porte à nous promettre de donner successivement les œuvres de Vincent de Lerins, de Sidoine Apollinaire, les *Lettres* de saint Jérôme. S'il nous était permis de leur exprimer un vœu, ce serait que leur choix tombât de préférence sur un des auteurs ou des ouvrages qui n'ont pas été traduits encore.

« Une publication comme celle de Salvien devrait être naturellement l'occasion d'examiner cet auteur original et de retracer avec quelque détail la société et la littérature chrétienne d'alors. Nous croyons savoir qu'un de nos collaborateurs s'occupe en ce moment d'un travail, qu'il professera avant peu avec sa profondeur et sa sagacité ordinaire. Ce sera le temps d'y revenir. Ainsi, les études religieuses renaissent de toutes parts, et il se manifeste un mouvement non douteux de restauration du christianisme par la science. »

Nous nous préparons à rendre compte des *Œuvres de Salvien*, lorsque nous avons trouvé dans la *Revue des Deux-mondes*, un jugement formulé par un de nos meilleurs critiques, M. Sainte-Beuve, nous l'avons emprunté sans façon.



UNE FARCE.

Il était deux heures du matin ; je venais de quitter mes compagnons de folie ; un seul, qui demeurait dans mon quartier était resté avec moi, et nous rentrions, riant tout haut de toutes les folies que nous avions faites, et de toutes celles que nous méditions. Nous apercevons un bourgeois paisible qui rentrait chez lui une main dans sa poche, et l'autre les bras croisés, comme dit Breton, Oh ! une farce, s'écrie mon compagnon, qui en avait une cargaison inépuisable, et il m'entraîne à la rencontre du retardataire.

— Monsieur, lui dit-il en l'abordant.... Le pauvre homme s'arrête, et ses dents, en claquant les unes contre les autres, laissent passage à un *plait-il, messieurs* ? prononcé fort inintelligiblement.

— Monsieur, continue mon ami, je vous prie de ne pas nous juger sur ce que nous faisons ce soir ; ce n'est pas notre habitude, je vous assure.

— Mais enfin, messieurs, que voulez-vous ? dit le bon bourgeois tremblant de tous ses membres, et cherchant à dissimuler avec sa main la chaîne de sa montre.

— Je vous répète, monsieur, que nous ne sommes pas habitués à de pareilles démarches ; nous sommes des jeunes gens bien élevés, nous appartenons à de bonnes familles, et sans la nécessité qui nous y force....

Notre homme était plus mort que vif, et j'attendais moi-même le dénouement de cette folie, à laquelle je ne comprenais rien.

— Vous pensez, monsieur, continue mon ami, qu'il faut que nous soyons bien au dépourvu ; mais quand le besoin commande....

— Comment, messieurs, à votre âge, avec votre tournure, pouvez-vous faire de pareilles choses ?.... Mais je n'ai rien, je vous assure ; laissez-moi aller.... On doit être chez-moi dans une inquiétude !....

— Oh ! vous ne partirez pas ainsi ! je vous le répète : sans la dure nécessité qui nous fait la loi....

— Mais enfin, messieurs, que voulez-vous ?

— Nous avons oublié notre tabatière, et nous venons vous prier de vouloir bien nous donner une prise de tabac.

On juge de la joie et de la surprise du pauvre diable. Il vida tout le contenu de sa boîte dans un cornet qu'il nous força d'accepter, et il partit en nous donnant des milliers de poignées de main.

Qu'eût-il résulté pour nous de cette échauffourée, si cet homme eût eu une arme sur lui ? si seulement une patrouille fût venue à passer, je voudrais bien savoir comment nous nous y serions pris pour persuader, à des juges qui ont passé l'âge des folies, qu'on arrête un homme à deux heures du matin pour lui demander une prise de tabac.

Robert-le-Diable et le *gymnase enfantin*, s'alternent au Grand théâtre, et y attirent toujours un nombreux concours de spectateurs. Tous deux sont de plus en plus dignes de l'empressement du public, l'un par la manière dont il est rendu, exécuté par les artistes de l'opéra et de l'orchestre, l'autre, par le merveilleux talent d'imitation, et la précoce intelligence que développent les jeunes élèves de M. Mouton et Castelly. Les applaudissements qu'ils reçoivent chaque soir, doivent être pour les maîtres et les disciples de *doctes compensations* à leurs efforts et à leurs soins.



LYON.

M. Mulsant ouvrira, mercredi 9 avril à 11 heures dans la salle d'agriculture, palais St.-Pierre, un cours public et gratuit d'*Entomologie*, (traité des insectes.) Le nom du professeur nous dispense de tout éloge.

— Béranger, notre poète national, esquisse, dit-on, dans ce moment, un roman philosophique, une critique de nos mœurs ; ce sera un coup de fouet donné en riant. Nous l'attendons avec impatience.

Hier mercredi, entre 9 et 10 heures du matin, un cadavre a été retiré des eaux de la Saône, à peu de distance du pont d'Ainay. Deux profondes blessures au cou ne permettaient pas de douter que cet homme n'ait péri victime d'un assassinat. Plusieurs versions circulent déjà dans le public.

— Voici le chiffre de la population générale de Lyon et de ses faubourgs.

Lyon, 133,000 ; la Guillotière, 21,600 ; la Croix-Rousse, 16,400 ; Caluire, 5,000 ; Vaise, 5,000.

— Le salon de M. Faivre, artiste figuriste en cire, se recommande par la ressemblance des figures, l'élégance et la fraîcheur des costumes. Nous ne pouvons qu'encourager les amateurs de ce genre de spectacle à s'arrêter dans le musée de M. Faivre, situé quai du Rhône, en face du grand collège.

— Le pont Seguin est livré aux piétons. Chacun peut aller se convaincre de la grâce, de l'élégance et de la légèreté de ce monument. On se croirait sur le pont d'un navire, soumis que l'on est à toutes les oscillations qu'imprime le vent à cet édifice, hardiment suspendu sur les eaux.

AVIS.

Le 19 Mars on a retiré du Rhône, sur la commune de Pierre Benite, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 60 ans.

— **SIGNALEMENT :** taille d'un mètre 60 centimètres ; cheveux gris rares, nez petit, bouche moyenne. — **VÊTEMENT :** veste ronde en drap bleu, un gilet de velours, un autre gilet en prunelle grise, un pantalon de drap couleur noisette, un caleçon et une chemise en toile de ménage sans marque, une cravatte en indienne fond jaune, des guêtres en drap noir et des souliers en mauvais état.

Les personnes qui pourront donner des renseignements sur cet individu dont le cadavre paraissait être dans l'eau depuis une vingtaine de jours sont priées de les adresser à la PRÉFECTURE DU RHÔNE, DIVISION DE LA POLICE.